

## AUTRES QUESTIONS

19.1 S. Kim a indiqué que les discussions informelles qui se sont déroulées au cours de la réunion entre huit Membres qui prévoyaient des campagnes dans la région de la péninsule Antarctique pendant la saison 1994/95 avait grandement facilité la planification de ces campagnes. Les suggestions émises portaient sur des échanges de scientifiques, la coordination spatio-temporelle des campagnes d'évaluation et l'inclusion d'activités de recherche basées à terre conjointement avec les travaux océanographiques. La discussion se poursuivra par correspondance pendant la période d'intersession et une réunion informelle se tiendra à Venise (VI<sup>ème</sup> réunion du SCAR), en Afrique du Sud (lors des réunions des Groupes de travail) ou en un autre lieu approprié. Le Comité scientifique a fait l'éloge de ce projet et a encouragé ce type de coopération entre les Membres.

19.2 Le président a invité l'ASOC à discuter la question de la réduction de la couche d'ozone en Antarctique.

19.3 L'ASOC a attiré l'attention sur le trou apparaissant au printemps de 1993 dans la couche d'ozone de l'Antarctique (SC-CAMLR-XII/BG/26). Ce trou est le plus profond qui ait jamais été relevé et de grandes étendues de l'océan Austral ont été exposées à des taux élevés de radiation par les UV-B. L'ASOC a instamment prié les Membres d'examiner les causes de la réduction de la couche d'ozone tant sur le plan national que dans des forums internationaux dans le but de suspendre la production et l'usage de substances toxiques susceptibles de détruire l'ozone.

19.4 L'ASOC a par ailleurs déclaré qu'en raison d'une part, de l'évidence selon laquelle l'augmentation des taux d'UV-B pourrait aboutir à une réduction de la production primaire et altérer la structure de la communauté du phytoplancton et d'autre part, du peu de connaissances sur l'impact aux niveaux taxinomiques supérieurs, il serait souhaitable que la CCAMLR :

- garantisse que l'impact potentiel des UV-B sur l'écosystème marin est pris en compte dans les décisions relatives aux niveaux de capture des stocks exploités à des fins commerciales; et
- incite les Membres à étendre leurs recherches sur l'impact des UV-B dans le contexte de l'écosystème de l'océan Austral et mette sur pied des recherches sur les conséquences qu'ils pourraient avoir sur les poissons, les oiseaux et les mammifères marins.

19.5 Le Comité scientifique, tout en reconnaissant que d'autres programmes tels que SO-GLOBEC prenaient déjà des mesures en ce qui concerne la recherche sur les UV-B, a considéré que, compte tenu du risque de conséquences alarmantes de la radiation par les UV-B, la CCAMLR devrait surveiller de près la diminution de la couche d'ozone.

19.6 Il a toutefois été convenu que cette question était du ressort des Groupes de travail qui devraient, lorsqu'ils préparent leurs avis de gestion, tenir compte des conséquences possibles de la réduction de la couche d'ozone. Par exemple, les informations concernant les variations à long terme de la mortalité, de la productivité du phytoplancton et des incertitudes entourant les changements environnementaux devraient être examinées en même temps que d'autres facteurs lors de l'évaluation des rendements potentiels et l'obtention d'avis supplémentaires.

19.7 Polly Penhale (USA) a attiré l'attention du Comité scientifique sur un ouvrage qu'elle co-édite et qui traite des effets de la radiation par les UV-B sur l'écosystème de l'Antarctique dont la publication est prévue pour 1994. D. Robertson a rappelé au Comité scientifique qu'il avait mis à sa disposition lors de la dernière réunion une bibliographie sur cette question. Celle-ci est actuellement mise à jour et pourra être obtenue sur demande.

#### ADOPTION DU RAPPORT

20.1 Le rapport de la douzième réunion du Comité scientifique a été adopté.

#### CLOTURE DE LA REUNION

21.1 En clôturant la réunion, K.-H. Kock a remercié les Membres et les observateurs de leur excellente coopération, des travaux importants qu'ils ont accomplis et du bon esprit qui a régné tout au long de la réunion. Il a exprimé sa gratitude envers les vice-présidents, responsables des Groupes de travail et rapporteurs et les a remerciés de leur aide. Il a félicité le secrétariat et les interprètes de leur soutien continu et de leur compétence qui ont largement contribué au succès de la réunion.